



TARIFS JOURNALIERS AU 1^{er} MAI 2017

Les tarifs journaliers du secteur médico-social sont définis aux 1^{er} Février et Mai 2017 par arrêté du 07, 13 et 27 Février 2017 et 7 avril 2017 par le Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

HEBERGEMENT ET DEPENDANCE

E.H.P.A.D., HEBERGEMENT TEMPORAIRE, U.S.L.D. ET U.H.R. RESIDENCE « FLEUR DE SEL » SITE DE GUERANDE			
	Résident de + 60 ans		Résident de - 60 ans
	Chambre seule	Chambre double	
Hébergement permanent - temporaire E.H.P.A.D.	64.48€ (58.35 +6.13)	63.11 € (56.98 +6.13)	67.44 €
Hébergement permanent USLD et U.H.R. (01/02/2017)	64.92 € (58.35 +6.57)	63.55 € (56.98 +6.57)	82.57 €

E.H.P.A.D.AUX RESIDENCES SITE DU CROISIC AVENUE GEORGES CLEMENCEAU					
	« LES LAURIERS »		« COTE SAUVAGE »		
	Résident de + 60 ans	Résident de - 60 ans	Résident de + 60 ans		Résident de -60 ans
	Chambre seule		Chambre seule	Chambre double	
Hébergement permanent	56.53 € (50.40 +6.13)	78.41 €	61.46 € (55.33 +6.13)	59.43 € (53.30 +6.13)	71.48 €

DEPENDANCE

E .H.P.A.D, HEBERGEMENT TEMPORAIRE, U.S.L.D. ET U.H.R.				
	G;I.R.	TARIF	ALLOCATION A.P.A.	A LA CHARGE DU RESIDENT
E.H.P.A.D.	G.I.R. 1-2	22.79 €	16.66 €	6.13 €
	G.I.R. 3-4	14.46 €	8.33 €	6.13 €
	G.I.R. 5-6	6.13 €		6.13 €
U.S.L.D. et U.H.R.	G.I.R. 1-2	24.40 €	17.83 €	6.57 €
	G.I.R. 3-4	15.49 €	8.92 €	6.57 €
	G.I.R. 5-6	6.57 €		6.57 €

(Tarifs sous réserve de résidence dans le département de Loire Atlantique)

Fait à Guérande, le 15 Mai 2017